

L'actuelle mairie de Vandœuvres, Genève

Rapport historique

Mairie de Vandœuvres. Rapport historique

1. Les maisons de terre banchée ou pisé

Aire géographique

Les maisons de terre sont particulièrement répandues en France, dans la haute vallée de la Loire et dans les départements de l'Ain, du Rhône et dans l'Isère. On en trouve également en Savoie et dans d'autres régions françaises plus éloignées. A Genève, qui se trouve à la limite nord-est de l'extension du pisé, les exemples signalés, relativement rares, se trouvent principalement dans les communes catholiques réunies en 1515-1516. On en mentionne à Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Confignon, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Moillesulaz, Veyrier. Un bâtiment, toutefois, situé en ville de Genève dans le quartier des Grottes, a été étudié en 1951, du moment de sa démolition.

Il s'agit généralement de fermes ou de dépendances rurales. Le cas d'une maison de maîtres construite en terre, comme celle de Vandœuvres, est pour l'instant unique à Genève. On trouve par contre des exemples de châteaux en pisé dans la région lyonnaise (Fig. 1).

Datation

Tous les auteurs s'accordent à relever les origines très anciennes de ce mode de construction (mentionné dans Pline l'Ancien) et à les localiser en Méditerranée occidentale (Maroc, Espagne, France). Le mot pisé en revanche est beaucoup plus récent. Il apparaît pour la première fois en 1562 : du mot lyonnais piser, "broyer" ; latin pi(n)sare (Petit Robert, 1970, p. 1310). Comme le constate C. Royer dans son ouvrage sur l'architecture rurale du Lyonnais : "Peut-on conclure à l'introduction ou à la reprise de cette technique au XVIe s. dans la région lyonnaise ? Rien ne le permet dans l'état actuel des connaissances ..."

Pour la région genevoise, cette technique semble avoir connu une certaine mode entre le milieu du XVIIIe et le début du XIXe s. comme en témoignent les exemples conservés et les textes relatifs à ce type de construction. L. Reymond, auteur d'un "Mémoire sur la bâtisse en terre" publié en 1057 à Genève, fixe lui une origine très précise à l'importation de cette méthode par un ouvrier charpentier et piseur de Lyon, nommé Rouchet. Il indique que dans les années septante du XVIIIe s. celui-ci s'était établi à Chêne, région dans laquelle il travailla et construisit au moins une maison en pisé, sur la route de Chêne à Jussy. Ce bâtiment semble avoir frappé les habitants du lieu qui continuèrent longtemps à l'appeler "la maison de terre". Mais des actes plus anciens -

contrats de construction ou de réparation de bâtiments en terre - nous prouvent que les maisons en pisé existaient dans la zone avant l'arrivée du sieur Rouchet.

Avantages de la construction en terre

A la fin du XVIIIe et au début du XIXe s. la construction de maisons en terre est prônée par plusieurs traités d'architecture empreints des idées sociales du temps. Comme le dit L. Reymond : "...De cette manière on pourra donner aux classes pauvres la possibilité de se loger à meilleur compte, plus sainement et plus commodément." Et de citer les nombreux avantages : "...économie de main d'œuvre, économie de matériaux, économie de chaux, simplicité dans la construction, solidité, incombustibilité ; cette espèce de bâtisse met à l'abri de la chaleur et du froid aussi bien et mieux que les constructions faites en gros murs ; les animaux nuisibles la redoutent, parce qu'elle ne leur donne aucun passage ; les insectes ne s'y introduisent pas, comme dans celles en bois, et elle s'exécute promptement."

Les chercheurs actuels qui ont repris l'étude du sujet dans les régions du Lyonnais, de la Bresse et du Dauphiné, s'accordent plutôt pour dire que si le matériau était en effet bon marché et à portée de main, la méthode exigeait par contre "beaucoup de main d'œuvre et impliquait des pratiques d'entraide. Une équipe d'une dizaine de personnes était nécessaire pour approvisionner le chantier en terre, préparer celle-ci ainsi que les coffrages, remplir les banches et damer la terre. Les piseurs étaient généralement au nombre de trois, chacun avec un pison (instrument de damage) de module différent. Un maître d'œuvre supervisait le travail, le plus souvent un charpentier chargé de placer les linteaux à mesure de l'avancement des banchées et de prévoir l'emplacement des pannes sablières pour la charpente." C. Roger, L'architecture rurale... voir annexes. Quant au temps employé, là aussi les avis divergent, principalement sur les durées de séchage, entre les architectes anciens, promoteurs de la méthode, et les chercheurs qui ont recueilli les souvenirs des derniers constructeurs en terre.

Technique du pisé

En résumé, on peut comparer cette technique à celle du béton non armé, coulé dans un coffrage de bois. La terre est battue dans un moule de bois - banche - dont les parois exclusivement latérales sont maintenues par des traverses. Après séchage superficiel, les parois sont enlevées, et le travail se continue plus loin. Mais laissons plutôt parler les spécialistes de l'époque qui ont décrit le procédé de manière détaillée : Jean Rondelet pp. 230-237 + fig. et L. Reymond pp. 30-33 + fig.

Relevons toutefois quelques points importants :

Les murs en pisé sont toujours élevés sur un soubassement, plus ou moins haut, en maçonnerie. Ils sont souvent - mais pas toujours - élevés pleins, sans se soucier des futures portes ou fenêtres. Celles-ci ne sont percées qu'après que l'ouvrage ait reçu son toit et ait séché, au minimum un

mois. Les ouvertures étant faites, on y introduit les encadrements de bois ou de pierre et on rhabille de terre autour.

Le crépissage doit se faire le plus tard possible, généralement l'année suivante, comme le précise L. Reymond : "Le mortier que l'on emploiera pour le crépissage devra être fait en bonne chaux hydraulique (si possible). Les murs en pisé ne doivent jamais être chargés d'un crépissage trop épais, autrement il se lèverait par plaques et tomberait facilement ..."

2. Histoire de la maison de Vandœuvres

Sur le premier plan cadastral concernant la région de Vandœuvres et daté de 1718, la parcelle qui nous intéresse, non construite, consiste en terre arable et vigne et appartient à Pierre BOURDILLAT (-1731), citoyen de Genève.

En 1758, un nouveau relevé cadastral permet d'apprendre que la parcelle, maintenant en pré, a passé entre les mains d'Etienne DOMINICE (1690-1761), citoyen de Genève, maître-horloger, époux de Jeanne Reynaud.

A son décès en 1761, la propriété revient à son fils Ennemond (1717-1786), également citoyen et maître-horloger, époux de Sara Prévost.

C'est lui qui doit faire construire la maison et une dépendance mentionnées pour la première fois lors de leur vente le 16.8.1775. L'acte est passé devant les notaires Mercier et Dunant.

L'acquéreur en est Marc DE ROCHES (-1785), citoyen, négociant. Le domaine est situé à Chougny, au territoire de la République et consiste en :

"une maison de maître, une dite de dépendances fait à l'usage de la campagne avec un jardin et un verger en dessous, le tout en un mas contenant environ 3 pauses et demi..."

La maison est vendue entièrement meublée et un inventaire très complet est dressé, pièce après pièce, décrivant tous les objets qui s'y trouvent. Il n'y a pas lieu de le reproduire intégralement ici. Seuls importent la disposition et le nombre des pièces.

Au rez : la cuisine et une salle basse

A l'étage : une chambre au dessus de la cuisine ; une salle d'en haut avec un grand miroir à cadre doré posé sur la cheminée ; une chambre carrée ; une chambre du milieu ; une chambre bleue ; un corridor. Le prix de vente est de 15.000 livres.

Plusieurs faits méritent d'être relevés :

- Une seule dépendance semble exister à cette date, ce qui infirme la thèse souvent répétée des dépendances plus anciennes que la maison.

- Si la maison est vendue toute meublée le 16.8.1775, avec même la literie, les miroirs, les tapisseries, et connaissant le temps de construction d'une maison en terre (séchage y compris), on

peut difficilement admettre qu'elle vienne d'être construite. Dans ce cas, la devise datée de 1775 sur le linteau de la porte pourrait avoir ajoutée par le nouvel acquéreur.

- Le fait que la maison soit construite en terre n'est pas précisé dans le contrat, par ailleurs très détaillé pour l'aménagement intérieur.

En conclusion, la maison et une première dépendance ont été construites entre 1755 et août 1775. Malheureusement, aucun prix-fait pour leur construction, qu'aurait passé le père ou plutôt le fils Dominicé avec un artisan, n'a pu être retrouvé.

Aucune explication ne peut être avancée pour le choix de la terre comme matériau de construction de la maison de maître alors que la dépendance est vraisemblablement en maçonnerie de boulets et mortier. L'argument économique a certainement dû jouer un rôle. Peut-être qu'après la construction de la dépendance destinée à l'entreposage des récoltes (en admettant qu'elle soit bâtie en premier), les ressources du propriétaire ne lui ont plus permis d'assumer la construction de la maison principale et qu'il a opté pour un procédé alors en vogue et moins onéreux. D'autant que cette maison de campagne était une résidence secondaire et qu'il disposait d'un domicile en ville, ce qui sera d'ailleurs le cas de la plupart de propriétaires successifs.

En 1784, l'établissement d'un nouveau cadastre nous représente le plan de la maison et de ses dépendances qui sont maintenant au nombre de deux (Fig. 2). Celle du nord comprend une remise et une écurie. Celle du sud, simplement rectangulaire, est une "maison, soit habitation, une grange et une écurie". On peut constater la présence d'une fontaine dans la cour devant la maison et d'une basse-cour au nord. Le tout appartient toujours à Marc DE ROCHES, mais plus pour très longtemps car il décède le 4.11.1785. Son héritage revient à son fils François-Marc (1776-1849), impubère, sous la tutelle de sa mère Marie Perron. A cette occasion, un inventaire du domaine est dressé, à fin d'estimation fiscale. En voici le texte intégral, orthographe d'époque comprise :

"Les bâtiments de campagne ont été estimés par les sieurs Jean-Jacques Bovet maître maçon et Abraham Bovet maître charpentier.

Une maison contenant deux étages et les greniers au dessus, cave, pressoir, dont les murs sont bâtis en terre, plus une maison pour le vigneron consistant en une chambre et une cuisine, une petite grange et une écurie, une feniere et une pigeonnier : plus une grange, une écurie pour les chevaux, chambre pour le cocher, et chambre pour les harnois, une feniere, deux cours et un puis, le tout estimé 18.555 florins.

Raport :

Nous soussignés maître charpentier et maçon ayant été requis par les héritiers de feu Mr Derôche pour estimé des membres de maison situé entre Vandœuvres et Chougny et ensuite mis sous le serment par monsieur Choisy notaire nous étant transporté sur la plâce nous avons examiné trois corps de maison, celle des maîtres est construite au rés de chaussée d'une salle et une cuisine, un pressoir et une cève, l'escalier entre la cuisine et le pressoir pour monter à l'étage au dessus qui est construit de deux chambres à cheminée et trois chambres à coucher au dessus sont les greniers un à bléd, et un à boit et un d'étandage la charpante en bon état, la dit maison a trente huit pieds

de long sur trente six de large tout les murs sont bâtit en terre, ensuite nous avons exâminé la maison de vigneron qui consiste en une petite chambre et cuisine, une petite grange et une écurie au dessus une fenièrre et une pigeonièrre, ensuite nous âvons exâminé les dépendances qui concerne une grange l'écurie des chevaux, chambre du còcher, une chambre d'harnois au dessus une fenièrre, les murs des dependances sont en calliou et toutes la charpante en bon état, plus deux cours une devant la maison et une à còté, un puits dans la cour après avoir bien exâminé et calculé nous l'estimont valoir la somme de dix huit mille cinq cent cinquânte cinq florins nous disons 18555 fl. Ainsy est nôtre raport et estimation suivant nos lumières et connoissances fait à Genève le 15 novembre de l'année 1785.

Jean-Jacques Bovet et Abraham Bovet

Sur le cadastre français levé en 1812 (Fig. 3), la maison, toujours propriété de Fr.-Marc DE ROCHES, n'a subi aucun changement. Par contre, les deux dépendances apparaissent modifiées, en particulier celle du sud mentionnée comme maison d'habitation à laquelle ont été adjoints une aile et un petit bâtiment carré dont on ne connaît pas la destination mais qui semble être à l'origine de la tourelle construite (reconstruite ou rénovée ?) par l'architecte John Torcapel dans le courant du XIXe s.

Le cadastre genevois de 1845, sur lequel on se base toujours actuellement, nous indique le plan des bâtiments (Fig. 4) et en donne une description sommaire qui, malheureusement pour nous, demeure celle à laquelle on se réfère à partir de cette date :

Maison : logement, maçonnerie

Dépendance sud : logement et dépendance, maçonnerie et bois

Dépendance nord : dépendances, maçonnerie et bois

Poulailler au nord : basse-cour en maçonnerie

Fr.-Marc DE ROCHES en est toujours propriétaire. Il décède le 13.11.1849. Ses héritiers sont ses cousins Jean-Jacques DE ROCHES et Renée ODIER, née DE ROCHES. Le 26.1.1850, ils vendent la propriété à Gaspard LATOIX (1802-1891), fabricant de verre de montres et négociant. C'est le dernier acte qui décrive encore le domaine ;

"Propriété de Vandœuvres inscrite parcelle no 231 feuille 7e des registres définitifs du nouveau cadastre de ladite commune. Sur cette dernière parcelle existent : un premier bâtiment portant le no 30 de l'assurance, d'une surface de 1 are 48 m 80 dm servant de logement et construit en maçonnerie ; un second bâtiment portant le no 31 d'une surface de 1 are 50 m et 60 dm servant de logement et dépendances et construit en maçonnerie et bois ; un troisième bâtiment portant le no 32 d'une surface de 19 m 70 dm servant de poulailler et construit en maçonnerie et enfin un quatrième bâtiment portant le no 33 d'une surface de 1 are 18 m servant de dépendance et construit en maçonnerie et bois. Prix 35.000 F"

La suite de l'histoire du domaine n'est plus que la succession de ses divers propriétaires. La maison n'ayant pas été transformée, elle n'a donné lieu à aucune modification digne d'être portée

aux registres du Cadastre. Les travaux d'entretien qui semblent avoir été exécutés vers 1927 n'étaient pas, paraît-il, à l'époque, soumis à autorisation. Voici donc la liste des possesseurs. Certains ont habité la maison, mais à d'autres moments elle a peut-être été louée car ses propriétaires ne vivaient pas à Genève.

Gaspard-Ernest STROEHLIN (1844-1908), professeur à l'Université, petit-fils de Gaspard LATOIX, hérite du domaine en 1892.

A sa mort, ses deux fils Henri, licencié en droit, secrétaire de la légation suisse à Tokio, domicilié à Tokio et Gustave, interne des hôpitaux de Paris demeurant à Paris héritent en copropriété de la maison de Vandœuvres.

En 1918 Henri STROEHLIN meurt, ses enfants Anne-Marie et Jean-Léonard, mineurs, sous la tutelle d'Edouard Chapuisat, directeur-adjoint du Journal de Genève, deviennent copropriétaires pour 1/4 chacun, tandis que leur oncle Gustave, médecin près de Rouan, détient toujours 1/2.

Le 17.4.1919, les trois copropriétaires vendent le domaine à Georges Léon SEURE, représentant de commerce, demeurant aux Eaux-Vives.

Celui-ci le revend le 13.2.1928 à la Société anonyme Voirons Grange Falquet SA, établie à Chêne-Bougeries pour le prix de 80.000 F.

Le 17.12.1938, ladite société propriétaire change de raison sociale et la parcelle est transférée à la nouvelle société Clarafons SA ayant son siège à Vandœuvres. On peut remarquer que celle-ci porte le nom latinisé de Claire-Fontaine. C'est peut-être à ce moment que le domaine reçoit ce nom, vraisemblablement récent.

Le 6.12.1940, ladite société vend le domaine à Henri ZULLIG, expert comptable domicilié à Genève, pour le prix de 120.000 F.

A son décès, en 1952, la propriété revient à sa fille Valentine-Marguerite, femme de Pierre BOUVIER, professeur de physique, demeurant à Genève, 5 Cour Saint-Pierre. Toutefois, l'usufruit en est conservé à la veuve Erica Debonneville qui demeure à Vandœuvres, à la villa Claires-Fontaines.

C'est Madame BOUVIER-ZULLIG qui vendra la propriété à la commune de Vandœuvres.

Il est évident que cette énumération de propriétaires ne nous apprend rien de neuf sur la maison. Selon la description du cadastre reprise lors de chaque mutation, la maison principale, comme les dépendances, est dite faite en "maçonnerie", sans distinction de son matériau réel. Peut-être que sa véritable nature, dissimulée sous des couches renouvelées de mortier, avait fini par disparaître des mémoires et de son apparence. Seuls des travaux de réfection importants, tels que ceux qui

auraient été effectués en 1927 (cf datation dendrochronologique des encadrements de fenêtres) ont pu permettre éventuellement de redécouvrir le "secret". Pour le recouvrir tout aussitôt sous l'épaisse couche de ciment qui pose maintenant tant de problèmes !

27.9.1988

Isabelle CERVI-BRUNIER